



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IVG

Question écrite n° 87265

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes que soulève la politique de santé du Gouvernement. C'est notamment le sens de la journée d'action annoncée par plusieurs associations féministes, le 6 novembre prochain, pour dénoncer des orientations gouvernementales qui mettent une nouvelle fois en danger l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Ces associations qui soulignent les conséquences de la fermeture de maternités de proximité ou de centres d'IVG, des regroupements d'établissements de soins et hospitaliers et des suppressions massives d'emplois, dénoncent l'insuffisance de la revalorisation, qui plus est très tardive, de la tarification de l'IVG. « Il convient, rappellent-elles, que l'IVG cesse d'être un acte à part, pour être inscrit à la nomenclature comme tous les actes médicaux. Il devrait bénéficier d'un remboursement à 100 % et être revalorisé comme tous les autres ». Il lui demande les prolongements que le Gouvernement entend donner aux préoccupations et revendications légitimes rappelées par ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87265

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9610

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)